

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le 22/02/2024

ID : 040-200039253-20240215-DEL2024CC150204-DE



Syndicat mixte de rivières du Marenin et du Born – 204 rue des Fresnes

ZA du Percq 40200 LINTRE

Débat d'orientation Budgétaire 2024





La loi oblige à un débat d'orientation budgétaire attendu que le Syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born compte un EPCI membre, doté d'au moins une commune de plus de 3.500 habitants.

Un rapport succinct sur les données synthétiques d'analyse financière prospective du syndicat de rivières est présenté en séance pour ouvrir le débat.

1- Le contexte 2024 :

Le Président propose à François Arrué d'expliquer le contexte 2024.

Ce dernier indique que le syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born est désormais indépendant et a emménagé dans ses nouveaux locaux depuis le 01 juillet 2023. L'établissement clôture l'exercice 2023 avec un déficit d'investissement de l'ordre de 158 000€ et un excédent de fonctionnement d'environ 262 000€. Une fois le déficit d'investissement comblé en tenant compte des restes à réaliser, l'excédent disponible reporté en fonctionnement est de l'ordre de 133 000€.

Le projet de budget prévisionnel 2024, fait apparaître une progression des dépenses réelles de la section de fonctionnement, directement liée au projet d'indépendance de l'établissement.

Les recettes prévisionnelles en fonctionnement se voient légèrement augmentées par une participation plus importante de l'Agence de l'eau Adour Garonne et une stabilité des participations des EPCI membres.

Le remboursement du capital des emprunts reste important en 2024 avec le solde du prêt relais d'un montant de 64 000€ contractualisé pour la construction du siège et 33 000€ d'emprunts moyen/long terme.

Les recettes prévisionnelles d'investissements permettent de réaliser en 2024 un programme d'investissement d'environ 177 000€.

En fonctionnement :

Un agent en charge de la partie administrative a débuté sa mission depuis le 01 juillet dernier. Sa présence en 2024 sera à temps complet. A cela s'ajoute la prévision d'une embauche d'un apprenti et d'un contractuel sur 3 mois qui permettrait au syndicat de gérer les absences (Accident de travail, Maladie ordinaire, ...) au sein de l'équipe rivière. De plus les charges liées au bâtiment vont également croître avec de nouvelles dépenses. Il faut également noter que les charges de fonctionnement intègrent les besoins de l'équipe rivières permettant la réalisation des travaux en régie.

François Arrué rappelle que son poste et celui de Christelle Capdepuy sont subventionnés à hauteur de 50 % des dépenses HT (salaires compris) par l'Agence de l'eau et les postes de l'équipe rivière à hauteur de 70 % des dépenses HT par l'Agence de l'eau et le département des Landes (salaires compris).

En investissement :

Le programme d'investissement en 2024 permet :

- de finaliser les dépenses engagés (RAR) du programme du siège : 3765€
- de réaliser un programme de travaux de 116 500€,
- d'acquérir du matériel à hauteur de 57 550€ intégrant l'achat d'un véhicule adapté aux besoins de l'équipe rivière.



Le Président précise que les présidents des 4 EPCI ont demandé une stabilisation de leur participation.

De plus il indique aux membres du comité syndical que le Pays Morcenais les a conviés à une réunion le 11 mars prochain pour une présentation du programme d'action du syndicat en 2024 et de la participation financière associée.

2- Les données comptables :

François Arrué explique qu'en 2024 le remboursement des emprunts sera important car il y aura le remboursement du prêt relais. Il précise que ce prêt a permis d'éviter de trop solliciter financièrement les EPCI.

En fonctionnement, Christelle Capdepuy sera présente toute l'année 2024, et il est proposé d'embaucher un apprenti qui ferait parti de l'équipe rivière. De plus il serait judicieux de prévoir la possibilité d'embaucher un contractuel pendant d'une durée de 3 mois afin de pallier à l'absence d'un des membres de l'équipe rivière. L'équipe rivières fonctionne sur trois postes différents (treuillage/câblage/bucheronnage) et l'absence d'un des membres met en difficulté l'équipe.

François Arrué explique qu'une part importante du coût de l'équipe rivières réalisant les travaux en régie correspond à des dépenses de fonctionnement, le syndicat arrivant à mobiliser des subventions de l'Agence de l'eau et du Département à hauteur de 70% des dépenses HT. L'équipe rivières réalise annuellement la restauration de 10 km de cours d'eau et l'entretien des secteurs navigués sur 24 km, y compris les incidents durant la période de navigation.

Jean Mora explique à l'assemblée qu'il y a une augmentation des dépenses de fonctionnement liées aux charges incompressibles du siège et que l'année 2024 permettra de connaître le coût réel de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT	BP+DM 2023	Projet BP 2024
011 - Charges à caractère général	116 050,00 €	117 715,43
012 - Charges de personnel et frais assimilés	261 811,00 €	274 740,57
65 - Autres charges de gestion courante	25 249,00 €	29 497,85
66 - Charges financières	14 003,00 €	10 623,98
Total dépenses réelles	417 113,00 €	432 577,83
Total dépenses d'ordre	212 777,94 €	157 308,93
Total dépenses de fonctionnement	629 890,94 €	589 886,76
013 - Atténuation de charges		- €
74 - Dotations et participations	425 060,00 €	446 500,00
75 - Autres produits de gestion courante		- €
77-Produits spécifiques		- €
042 - Opérations ordre de transfert entre sections		9 516,33
002 - excédent de fonctionnement reporté	194 848,94 €	133 870,43
Total des recettes d'ordre	9 982,00 €	143 386,76
Total recettes de fonctionnement	629 890,94 €	589 886,76



En investissement, François Arrué explique qu'en dépenses il y a un reste à réaliser de 3765 € correspondant à la dernière situation de l'architecte M. Marsan. Avec Jean Mora il propose des travaux en 2024 à hauteur de 116 500 € et des acquisitions de matériel pour environ 57 500 €.

François Arrué rappelle également que le mobilier, le matériel informatique ont été payés en 2023 avec l'autofinancement ce qui a contribué à sa diminution.

Les recettes d'investissement proviennent des subventions accordées par l'Agence de l'eau et le département pour les travaux.

INVESTISSEMENT	BP+DM 2023	Projet BP 2024
001- Déficit d'investissement reporté	- €	158 684,66 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	187 008,00 €	97 328,55 €
Total dépenses opérations d'ordre	9 982,00 €	9 516,33 €
Total dépenses d'opérations	621 962,17 €	177 816,98 €
Total dépenses d'investissement	818 952,17 €	443 346,52 €
10 - Réserves - Fonds divers	14 820,00 €	184 170,79 €
13 - Subventions d'investissement reçues	252 974,00 €	101 866,80 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	- €	- €
Total recettes réelles	267 794,00 €	286 037,59 €
Total recettes d'ordre	212 777,94 €	157 308,93 €
001- Excédent reporté	338 380,23 €	- €
Total recettes d'investissement	818 952,17 €	443 346,52 €

3- Le projet d'investissement 2024

Les achats envisageables pour 2024 sont : un vidéoprojecteur, le renouvellement de tronçonneuses et des équipements de grimpe. (les équipements de protection individuelles (EPI) font partis des dépenses de fonctionnement).

Jean Mora explique que le véhicule Hilux devra être changé et que le prochain devra être plus puissant et avoir 4 vraies places. L'équipe manque de place pour transporter le matériel sur les différents chantiers. L'idéal serait un 4X4 fermé avec un aménagement adapté et une galerie.

M. Gaillard demande le nombre de kilomètres réalisés par an. François Arrué indique qu'ils font environ 10 000 km. M. Gaillard propose de réaliser un cahier des charges pour acquérir et trouver le véhicule adapté aux besoins de l'équipe.

François Arrué explique la difficulté de trouver un véhicule neuf car les 4X4 sont désormais soumis à un important malus lors de l'achat (pas d'exonération pour notre établissement) et qu'il conviendrait de s'orienter plutôt vers un véhicule d'occasion. L'offre étant inférieure à la demande, leurs coûts sont également en augmentation. Monsieur Clavery propose de rédiger un courrier afin de demander une dérogation concernant ce malus imposés au véhicules neufs dans le cadre de l'activité du syndicat.



Concernant les travaux, ils sont prévus sur les communes de Lesperon, Lit et Mixe, Vielle-Saint-Girons au niveau du Lac en amont du camping (cela correspond à de l'arrachage de plantes envahissantes). Enfin des travaux sont également prévus au niveau du Pignat à Léon. Jean Mora demande à l'assemblée s'ils ont pensé à la réalisation d'autres travaux sur les cours d'eau pour 2024. Les membres sont satisfaits des propositions de travaux.

Projet d'investissement 2024	Coût de l'opération en € TTC	Subventions mobilisables en € sur l'exercice 2024	Besoin de financement BP 2024
RESTES A REALISER	3 765 €	0 €	3 765 €
202101-Siège SMRMB			
202401-Acquisition de matériel	57 550 €	2 333 €	55 217 €
Vidéo projecteur	800 €	50% du HT: 333 €	467 €
Machines thermiques + équipement	5 000 €	50% du HT: 2 000 €	3 000 €
Véhicule 4X4	41 750 €	50% de l'amortissement à partir de 2025	41 750 €
Equipement véhicule	10 000 €		10 000 €
202402-Travaux bassins versants	116 500 €	67 910,50 €	48 589,50 €
Ruisseau du Bourg - LESPERON	78 000 €	45 500 €	32 500 €
Ruisseau des Vignes – LIT-ET-MIXE	3 480 €	2 030 €	1 450 €
Ruisseau de Lacorne – VIELLE-SAINT-GIRONS	12 820 €	7 430,50 €	5 389,50 €
Ruisseau de Pignat - LEON	22 200 €	12 950 €	9 250 €
TOTAL INVESTISSEMENT 2024	177 815,00 €	70 243,50 €	107 571,50 €

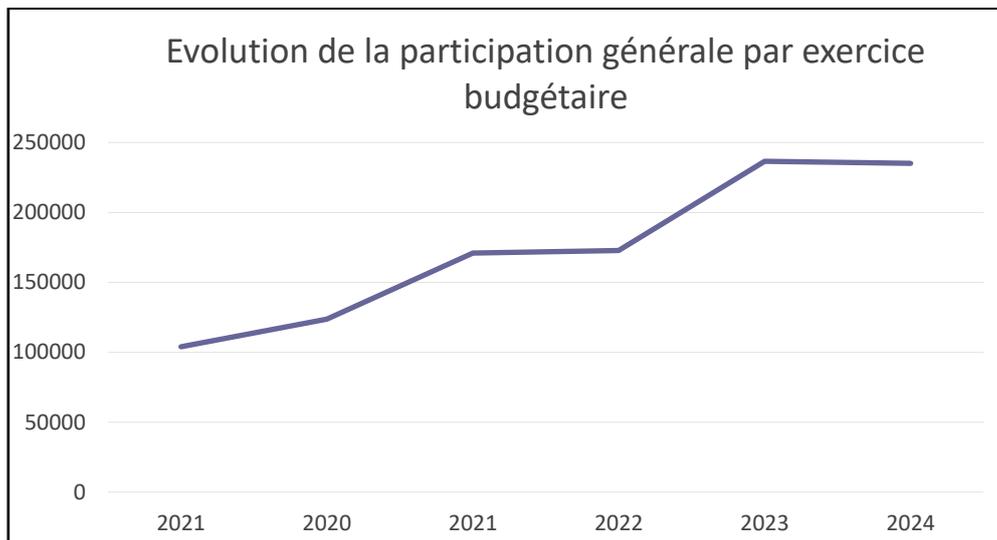
L'assemblée valide les différents travaux proposés.



4- La projection des participations 2024

François Arrué fait un rappel sur la clé de répartition qui permet de calculer le montant des participations de chaque EPCI. Jean Mora précise que son engagement pris auprès des 4 EPCI de ne pas augmenter leur participation en 2024 sera tenu.

DOB 2024	Membres du syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born				
	CLN	MIMIZAN	MORCENNAIS	MACS	TOTAL
Rappel participation 2023	154 265	18 332	53 174	10 789	236 560
Participations 2024	153 784 €	18 380 €	53 067 €	10 769 €	236 000,00 €
Fonctionnement	84 784 €	9 468 €	27 714 €	6 462 €	128 428,50 €
Investissement	69 000 €	8 912 €	25 353 €	4 307 €	107 571,50 €



5- L'encours de la dette

François Arrué et Jean Mora rappelle les différents prêts contractés et leurs évolutions :

- Prêt pour acquisition de matériel (véhicule 4x4 + chenillard et outils) d'un montant de 100 000€

Contracté en 2018 pour 7 ans – dernier versement en août 2025.

Le montant du remboursement pour 2024 s'élève à 14 804.61 €

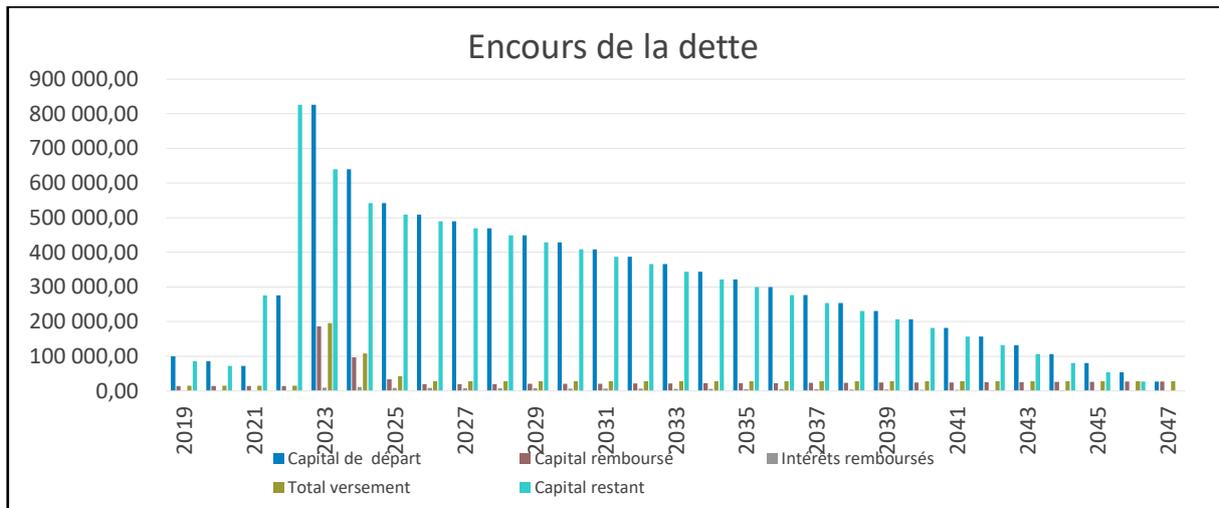
- Prêt pour construction du siège du syndicat d'un montant de 565 000€

Contracté en 2022 pour 25 ans – dernier versement en juin 2047

Le montant du remboursement pour 2024 s'élève à 27 764.15 €

- Prêt relais pour avance de trésorerie construction du siège d'un montant de 218 000€

Contracté en 2021 pour 3 ans – dernier remboursement novembre 2024 d'un montant de 65 902.10 €



Echéancier des remboursements des emprunts :

Année	Capital de départ	Capital remboursé	Intérêts remboursés	Total versement	Capital restant
2019	100 000,00	13 904,61	900,00	14 804,61	86 095,39
2020	86 095,39	14 029,75	774,86	14 804,61	72 065,64
2021	72 065,64	14 156,02	648,59	14 804,61	275 909,62
2022	275 909,62	14 283,42	521,19	14 804,61	826 626,20
2023	826 626,20	186 812,69	9 270,79	196 083,48	639 813,51
2024	639 813,51	97 328,55	11 142,31	108 470,86	542 484,96
2025	542 484,96	33 727,80	8 840,96	42 568,76	508 757,16
2026	508 757,16	19 369,66	8 394,49	27 764,15	489 387,50
2027	489 387,50	19 689,26	8 074,89	27 764,15	469 698,24
2028	469 698,24	20 014,13	7 750,02	27 764,15	449 684,11
2029	449 684,11	20 344,37	7 419,79	27 764,16	429 339,74
2030	429 339,74	20 680,05	7 084,11	27 764,16	408 659,69
2031	408 659,69	21 021,27	6 742,89	27 764,16	387 638,42
2032	387 638,42	21 368,12	6 396,03	27 764,15	366 270,30
2033	366 270,30	21 720,69	6 043,46	27 764,15	344 549,61
2034	344 549,61	22 079,09	5 685,07	27 764,16	322 470,52
2035	322 470,52	22 443,39	5 320,76	27 764,15	300 027,13

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le 22/02/2024

ID : 040-200039253-20240215-DEL2024CC150204-DE



2036	300 027,13	22 813,71	4 950,45	27 764,15	277 213,42
2037	277 213,42	23 190,13	4 574,02	27 764,15	254 023,29
2038	254 023,29	23 572,77	4 191,39	27 764,16	230 450,52
2039	230 450,52	23 961,72	3 802,43	27 764,15	206 488,80
2040	206 488,80	24 357,09	3 407,07	27 764,16	182 131,71
2041	182 131,71	24 758,98	3 005,17	27 764,15	157 372,73
2042	157 372,73	25 167,50	2 596,65	27 764,15	132 205,23
2043	132 205,23	25 582,77	2 181,39	27 764,16	106 622,46
2044	106 622,46	26 004,88	1 759,27	27 764,15	80 617,58
2045	80 617,58	26 433,96	1 330,19	27 764,15	54 183,62
2046	54 183,62	26 870,12	894,03	27 764,15	27 313,50
2047	27 313,50	27 313,50	450,67	27 764,17	0,00
Total		883 000,00	134 152,94		